



COUPE DE FRANCE DES CIRCUITS

A L'Anneau du Rhin - 28-29 Juin 2014



REGLEMENT PARTICULIER

Ce règlement particulier complète le Règlement standard des Circuits "asphalte" et le Règlement Standard de la Coupe de France des Circuits FFSA. Les articles ne figurant pas sur ce Règlement Particulier sont identiques à la Réglementation Standard

SOMMAIRE

ARTICLE 1p - ORGANISATION DE LA COURSE	ARTICLE 6p - SITES ET INFRASTRUCTURES
ARTICLE 2p - ASSURANCES	ARTICLE 7p - DEROULEMENT de l'EPREUVE
ARTICLE 3p - CONCURRENTS et PILOTES	ARTICLE 8p - PENALITÉS
ARTICLE 4p - VEHICULES et EQUIPEMENTS	ARTICLE 9p - CLASSEMENTS
ARTICLE 5p - PUBLICITE	ARTICLE 10p - PRIX

L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE DE L'ANNEAU DU RHIN (en tant qu'organisateur administratif et technique), avec le concours l'association FESTIVAL AUTO MOTO (pour l'encadrement du public) organisent les 28-29 Juin 2014 un meeting dénommée **9^{ème} COUPE DE FRANCE DES CIRCUITS à L'ANNEAU DU RHIN**. Ce meeting NPEA se déroulera sur le CIRCUIT DE L'ANNEAU DU RHIN - 68127 BILTZHEIM, dans le cadre du **12^{ème} FESTIVAL AUTO MOTO** et compte pour la COUPE DE FRANCE DES CIRCUITS.

Le présent règlement a été approuvé par le Comité Régional « Lorraine-Alsace » et enregistré à la F.F.S.A. sous le permis d'organisation numéro XXX en date du XX mai 2014.

ARTICLE 1p. ORGANISATION

1.1p. OFFICIELS :

NOM-Prénom	N° Licences	Code-ASA	FONCTION	NOM-Prénom	N° Licences	Code-ASA	FONCTION
DHONDT Jean	2385	RACB	Edt Collège	?	?	?	Speaker
BUSSEREAU Bernard	1503	0306	Membre Collège	MACHER Jean-Michel	159627	0322	Médecin-Chef
RYS Francis	0375	RACB	Membre Collège	VOGEL Clément	178013	0322	Responsable Commissaires
HARTL Danièle	27116	1609	Secrétaire Collège	DORNBERGER Sylvia	205816	0322	Secrétaire Meeting
CITERNE Eugène	10415	0114	Directeur de Course	BRAVIN Franck	183638	0322	Véhicule d'intervention
KIRMANN Aurélie	166443	0323	Directrice de Course Stagiaire	FREROTTE Alain	2224	RACB	ORAC
MADER Franck	187564	0323	Directeur adjoint	GUEGUEN Christian	9258	0417	Chronométrage
DORADOUX Joël	1383	1117	Directeur adjoint	BABLON-LOUIS	24981	0207	Chronométrage
BUREAU Jean-Raphaël	15302	0914	Commissaire Technique	FOURNEL Philippe	219023	0305	Chronométrage
DERCHE Denise	33547	0314	Commissaire Technique	GIETZENDANNER Nancy	22615	0307	Chronométrage stagiaire

ARTICLE 2p. ASSURANCES

Les risques C et D sont couverts

ARTICLE 3p. CONCURRENTS ET PILOTES

- **Pour la Coupe de France des Circuits** : Les concurrents doivent être détenteurs d'une licence FFSA d'un niveau minimum « Régionale » (ou d'un titre de participation « circuit »), d'un passeport technique pour l'auto, ainsi que de la fiche d'homologation de celle ci. Les engagements seront reçus à partir de la parution du présent règlement à l'adresse suivante :

A.S.A. ANNEAU DU RHIN

L'Anneau du Rhin - 68127 BILTZHEIM / e-mail : contact@anneau-du-rhin.com
 tél : +33(0)3.89.49.99.02 (uniquement le matin) / fax : +33.(0)3.89.49.99.05
 Plus d'infos sur le Festival Auto Moto : www.anneau-du-rhin.com

Jusqu'au **lundi 23 Juin 2014 à minuit**, le cachet de la poste faisant foi.

Montant des droits d'engagement : 240 €. Pour être acceptée, la demande d'engagement devra obligatoirement être accompagnée d'un **chèque, à l'ordre de « A.S.A. ANNEAU DU RHIN »**. Le nombre de places est limité : 1^{er} inscrits = 1^{er} servis. L'engagement comprend 1 emplacement au parc concurrent (incluant l'eau et l'électricité) ainsi que 1 sticker auto « accès paddock », 3 bracelet « mécanicien / accès pit lane » et 1 bracelets « pilote ». En cas de nécessité, il est possible d'acheter sur place en supplément des billets d'entrée à la journée (5,- €).

- **Pour le plateau Formule Ford Kent** : Les concurrents doivent être détenteurs d'une licence FFSA d'un niveau minimum « Nationale ». Le meeting étant NPEA, la participation de concurrents étrangers est autorisée. Inscription directement sur <http://clubkent.free.fr>
- **Pour le plateau Endurance Citroën 2 CV** : Les concurrents doivent être détenteurs d'une licence FFSA d'un niveau minimum « Nationale ». Le meeting étant NPEA, la participation de concurrents étrangers est autorisée. Inscription directement sur <http://www.24h2cv.be/072cvrtfr.htm>

ARTICLE 4p. VEHICULES ET EQUIPEMENTS

Sont admis à ce meeting les catégories de voitures suivantes :

Plateaux de Coupe de France des Circuits FFSA :

- **Groupe N / FN** ⇒ **Cl. 1** : - de 1400 cm³ / **Cl. 2** : 1401 à 1600 cm³ / **Cl. 3** : 1601 à 2000 cm³ / **Cl. 4** : + de 2000 cm³. Le groupe N accueille aussi les Mitjet, Legend Car et Hacker
- **Groupe A / FA** ⇒ **Cl. 5** : - de 1400 cm³ / **Cl. 6** : 1401 à 1600 cm³ / **Cl. 7** : 1601 à 2000 cm³ (sauf Kit car). Le groupe A accueille aussi les voitures de tourisme issues des Coupes de Marque*, les R2, les R3.
- **Groupe GT** ⇒ **Cl. 9** : - de 2000 cm³ / **Cl. 10** : 2000 à 3000 cm³ / **Cl. 11** : + de 3000 cm³. Le groupe GT accueille aussi les catégories FC, les F2000, Super VW Cup 2l, les Clio Trophy, les Mégane Trophy, G.T. de série*, les G.T. issues des Coupes de Marque (FFSA)*, les Silhouette*, les Super Tourisme*, les GT de série, les Kit Car* et les A/FA de + de 2000 cm³.*
- **Groupe C3* / CM* / CN*** ⇒ **Cl. 14** : - de 1600 cm³ & Funyo / **Cl. 15** : 1601 à 2000 cm³ – **Cl. 16** : 905 Spider – Renault Sport Spider - Alfa Romeo barquette – Peugeot Spider THP. **Cl. 17** 1 et 2 : CM
- **Groupe Monoplaces** ⇒ qui regroupe le Groupe D ⇒ **Cl. F3*** et le Groupe E ⇒ **Cl. 18** : - de 1605 cm³ / **Cl. 19*** : FR de 1721 à 1998 cm³ / **Cl. 20** : FF Zetec*

* : la Coupe de France des Circuits impose pour ces catégories une réglementation technique spécifique. Cette dernière figure en détails dans le Règlement Standard de la Coupe de France des Circuits FFSA.

Tous les pneumatiques utilisés lors du meeting devront être soumis à l'enregistrement lors des vérifications techniques. Les voitures devront être équipées obligatoirement d'un transpondeur de marque CHRONELEC.

Sur proposition de l'organisateur, des voitures issues d'autres groupes ou trophées non prévues ci-dessus pourront être admises à participer hors classement. En fonction du nombre d'engagés, l'organisateur se réserve le droit de regrouper éventuellement ensemble les groupes N/FN avec A/FA.

Plateaux annexes :

- **Epreuve Formule Ford Historique** : toutes les autos conformes au Règlement Technique TROPHÉE FORMULA FORD KENT FRANCE disponible sur <http://clubkent.free.fr> .
- **Epreuve Endurance Citroën 2CV** : toutes les autos conformes au Règlement Technique 2CV RACING CUP disponible sur <http://www.24h2cv.be/072cvrtfr.htm> .

ARTICLE 5p. PUBLICITES

Application des Prescriptions Générales. Toute action commerciale ou publicitaire est interdite sans autorisation expresse de l'organisateur.

ARTICLE 6p. SITE ET INFRASTRUCTURES

Le circuit C1 de l'ANNEAU DU RHIN - bénéficie d'une licence de parcours n° 19, grade 4 National, valable jusqu'au 02/10/2015. Il sera obligatoirement parcouru dans le sens des aiguilles d'une montre suivant le tracé.

Longueur du circuit : 3621 mètres

Pole : à gauche

Nombre de véhicules admis aux essais : 2CV : 65 N/A/GT : 54 C/D/E/FF Kent : 42

Nombre de véhicules admis en course : 2CV : 54 N/A/GT : 44 C/D/E/FF Kent : 36

Panneau officiel d'affichage : au chalet administratif

IMPORTANT : Spécificités de l'Anneau du Rhin :

Le nouveau circuit fait l'objet d'une note d'information disponible sur demande, ou sur notre site internet. Le parc concurrent n'est accessible aux camions, camionnette et voitures avec remorque uniquement en traversant la piste : soit la nuit, soit pendant les pauses du programme.

Le parc concurrent est pourvu d'eau et d'électricité, mais pas de boxe en dur : la location de boxs-chapiteaux individuels en supplément est en revanche possible (voir bulletin d'inscription). Le nombre de boxs-chapiteaux est limitées : 1^{er} inscrits = 1^{er} servis.

Le parc concurrent est ouvert au public tout le weekend (y compris la nuit) : un vigile sera présent mais chaque concurrent demeure responsable de son matériel, l'organisation déclinant toute responsabilité en cas de vol.

ARTICLE 7p. DEROULEMENT DE L'EPREUVE

VENDREDI 27 JUIIN :

- L'accès au parc concurrent sera possible à partir de 14h00, pas avant.
- De 17h30 à 20h00 : Des sessions **d'Essais Privés facultatives** sont organisées

SAMEDI 28 JUIIN :

- De 8h30 à 15h00 : Des sessions **d'Essais Privés facultatives** sont organisées.
- De 08h30 à 15h00 : une **Séance de Vérifications** administratives (V.A.) et vérifications techniques (V.T.) est organisée pour les concurrents déjà présents (marquage des pneumatique à partir de 9h00).
- A partir de 14h30 : **Briefing obligatoire** des pilotes préalablement à chaque session d'essais qualificatif (briefing sur la pré-grille)
- De 15h00 à 18h30 : **Essais qualificatifs** (les horaires détaillés de chaque groupe figurent sur le programme horaire en annexe)

DIMANCHE 29 JUIIN :

- De 8h30 à 12h10 : **Course 1** : distance 45 km maxi ou 25 mn maxi. Les horaires détaillés de chaque groupe figurent sur le programme horaire en annexe.
- De 13h00 à 17h10 : **Course 2** idem.

Pour l'ensemble des courses, les concurrents sont tenus de se présenter en pré grille 20 mn avant le départ

La procédure de départ sera la « procédure allégée » (art. 7.3.1.4.2.).

ARTICLE 8p. PENALITES

Les pénalités du Règlement Standard des Circuits « Asphalte »

ARTICLE 9p. CLASSEMENTS

Le classement final et l'attribution des points seront établis en application de l'article 9 du Règlement Standard de la Coupe de France des Circuits.

ARTICLE 10p. PRIX

La cérémonie de podium et de distribution des trophées se fera à l'issue de chaque course.



COUPE DE FRANCE DES CIRCUITS

A L'Anneau du Rhin – 28-29 Juin 2014



PROGRAMME HORAIRE PROVISOIRE

VENDREDI :

17h30 – 18h00 Essais privés 1 (BLEU) N & A
18h00 – 18h30 Essais privés 1 (BLEU) C
18h30 – 19h00 Essais privés 1 (BLEU) Monoplace
19h00 – 19h30 Essais privés 1 (BLEU) GT
19h30 – 20h00 Essais privés 1 (BLEU) 2CV

Ouverture de la traversée de piste jusqu'au lendemain

SAMEDI :

08h30 – 09h00 Essais privés 1 (JAUNE) KENT
09h00 – 10h00 Essais privés 2 (JAUNE) 2CV
10h00 – 10h30 Essais privés 2 (JAUNE) N & A
10h30 – 11h00 Essais privés 2 (JAUNE) C
11h00 – 11h30 Essais privés 2 (JAUNE) Monoplace
11h30 – 12h00 Essais privés 2 (JAUNE) GT

12h00 – 13h00 Pause déjeuner
& Ouverture de la traversée de piste

13h00 – 13h30 Essais privés 3 (VERT) N & A
13h30 – 14h00 Essais privés 3 (VERT) C
14h00 – 14h30 Essais privés 3 (VERT) Monoplace
14h30 – 15h00 Essais privés 3 (VERT) GT

15h00 – 15h30 Essais qualificatifs 2 CV
15h40 – 16h00 Essais qualificatifs KENT
16h10 – 16h30 Essais qualificatifs N
16h40 – 17h00 Essais qualificatifs A

17h10 – 17h30 Essais qualificatifs C
17h40 – 18h00 Essais qualificatifs Monoplaces
18h10 – 18h30 Essais qualificatifs GT

18h30 – 19h00 Pause
& Ouverture de la traversée de piste

19h00 – 23h00 Course Endurance 2CV

Ouverture de la traversée de piste jusqu'au lendemain

DIMANCHE :

08h30 – 08h55 Course 1 KENT
09h00 – 09h30 Course 1 N
09h40 – 10h10 Course 1 A
10h20 – 10h50 Course 1 C
11h00 – 11h30 Course 1 Monoplaces
11h40 – 12h10 Course 1 GT

12h10 – 13h00 Pause déjeuner
& Ouverture de la traversée de piste

13h00 – 13h35 Course 2 KENT
13h40 – 14h10 Course 2 N
14h20 – 14h50 Course 2 A

14h50 – 15h10 Pause
& Ouverture de la traversée de piste

15h20 – 15h50 Course 2 C
16h00 – 16h30 Course 2 Monoplaces
16h40 – 17h10 Course 2 GT